

Vivadour et Maisadour misent sur la coriandre

Ovalie Innovation, filiale des deux coopératives dédiée à la R&D, crée une nouvelle filière pour produire de l'huile, du tourteau et des agromatériaux.

« **N**ous avons eu l'idée de travailler sur les apiacées, lorsque nous avons appris que le laboratoire de chimie agro-industrielle (LCA) de l'INP (Institut national polytechnique) de Toulouse travaillait sur les méthodes de transformation de cette famille de plantes, raconte Stéphane Ballas, chargé de projet au sein d'Ovalie Innovation, filiale commune des coopératives Vivadour et Maisadour, dédiée à la R & D. Comme GSN-semences, filiale de Vivadour, commercialise des semences de coriandre, nous avons proposé au LCA d'étudier la possibilité d'extraire de l'huile à partir des graines. Il s'agit d'une plante aromatique assez simple à cultiver, qui peut facilement entrer dans les rotations des exploitations du Sud-Ouest et participer à la diversification imposée par la Pac. »

Des industriels intéressés

En aval, l'huile brute intéresse les milieux cosmétiques et pharmaceutiques. L'industrie alimentaire peut l'utiliser comme complément alimentaire, car elle fait l'objet d'un agrément « novel food » de l'Union européenne. Mais il faudra déposer une nouvelle demande pour qu'elle soit aussi considérée comme un ingrédient alimentaire. Ovalie Innovation met également au point une huile raffinée désodorisée. Le tourteau délipidé, très odorant, est en cours d'évaluation et pourrait intéresser la meunerie et les fabricants de biscuits pour la mise au point de produits sans gluten. Enfin, la valorisation des pailles sous forme d'agromatériaux est à l'étude. Il aura fallu trois ans aux



Stéphane Ballas, chargé de projet à Ovalie Innovation et Evelien Uitterhaegen, doctorante à l'INP de Toulouse, présentent ici l'huile de coriandre, primée en octobre dernier dans le cadre du concours Sud-Innov et qui a obtenu le label « Sélection Sial Innovation Paris 2016 ».

Fiche d'identité

► **Superficies de coriandre :** 15 ha par an de 2014 à 2016, 50 à 80 ha en 2017 et 2018.

► **Productions :** huile essentielle, huile végétale brute, tourteau délipidé, agromatériaux.

partenaires pour mettre au point ces produits : l'huile essentielle, le tourteau délipidé et l'huile végétale brute, qui a d'ailleurs été primée en octobre dernier dans le cadre du concours Sud-Innov et a obtenu le label « Sélection Sial Innovation Paris 2016 ». « Nous n'avons présenté que l'huile de coriandre au concours, car c'est la seule vraie innovation, reprend Stéphane Ballas. L'huile essentielle extraite de la graine est déjà commercialisée dans les pays orientaux,

ainsi que la graine broyée et la partie végétale, utilisées comme condiments. Pour obtenir de l'huile brute, la graine n'en contenant que très peu, le LCA a dû optimiser les systèmes d'extraction existants.

Trois années de recherche

C'est Evelien Uitterhaegen, doctorante à l'INP qui rédige une thèse sur ce sujet, qui a mené les expérimentations. Un brevet a été déposé pour ce procédé clean label, entièrement mécanique, qui fonctionne sans solvant. » Maintenant que le LCA a mené les recherches et produit des échantillons, c'est au tour d'Agromat, sa plate-forme de transfert de technologie, installée à Tarbes (Hautes-Pyrénées), de prendre le relais pour mettre au point des machines de

ENJEUX

Créer une nouvelle agrochaîne

- Offrir une nouvelle culture valorisante aux adhérents.
- Développer une filière à partir d'un produit de niche innovant.
- Maîtriser la production, de la semence au produit fini.
- Utiliser l'intégralité de la plante.

taille industrielle qui pourront être utilisées par les coopératives. Un atelier de production d'huile devrait être installé sur un site de fabrication d'aliments pour bétail appartenant aux coopératives, d'ici à la mi-août 2017, date de récolte des graines de coriandre.

La plante se sème en mars, avec un semoir à céréales, nécessite peu d'azote, un seul herbicide et ne s'irrigue pas forcément. Elle se récolte avec une moissonneuse-batteuse classique. 15 ha ont été mis en place pour les essais de la phase de recherche, dont 10 ha en bio. En 2017 et 2018, 50 à 80 ha seront nécessaires pour fournir les industriels demandeurs en produits issus de la coriandre. Cette culture procurera une bonne rémunération aux producteurs, car les débouchés ne seront pas liés aux prix classiques du marché, mais seront sécurisés par les coops sur plusieurs années. A terme, GSN-semences pourrait mettre en place un programme de sélection pour améliorer la composition en huile de la graine, en liaison avec la climatologie de la région et la fertilisation. ■

Florence Jacquemoud